



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élèves

Question écrite n° 96388

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les résultats obtenus par les élèves français sur les résultats de la grande enquête internationale de l'OCDE portant sur les performances de quelque 470 000 élèves de 65 pays. Baptisée PISA, cette étude mondiale, menée tous les trois ans, évalue les élèves à quinze ans sur leurs compétences dans trois domaines : lecture-compréhension de l'écrit, mathématiques et culture scientifique. À travers les résultats des élèves, c'est la performance des systèmes scolaires de chacun des pays participants qui est jugée. Avec un score de 496 points, la France se situe dans la moyenne des pays évalués (avec 493 points) et au même point qu'en 2000. Au-delà de ces résultats, très en-dessous de ce que l'on pourrait attendre des élèves de notre pays, c'est au sujet de la relation entre école et égalité des chances que cette étude s'est révélée très préoccupante. En effet, il apparaît, et bon nombre d'observateurs internationaux s'en sont faits le relais, que l'école en France ne joue plus le rôle d'ascenseur social qui devrait être le sien, mais aggrave au contraire les inégalités dites « de naissance ». Il lui rappelle que l'école républicaine a précisément pour objet de permettre à tous les enfants, quelles que soient les inégalités sociales dont ils ont hérité, d'être munis des mêmes outils afin de mener la vie qu'ils ont choisie. Ce rôle n'est apparemment plus joué par l'école qui, au contraire, accroît ces inégalités. Aussi lui demande-t-il de bien vouloir lui confirmer que le Gouvernement a tiré les mêmes enseignements que lui de cette étude et, partant, de lui indiquer quelles mesures il envisage de prendre afin de remédier à cette situation très préoccupante.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96388

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 2010, page 13638

Question retirée le : 10 mai 2011 (Retrait à l'initiative de l'auteur)